



**Faculté  
de Droit  
de Douai**

# **TAXE D'APPRENTISSAGE**

**Investissez dans la formation !**



## La Faculté de Droit Alexis de Tocqueville

Implantée depuis de nombreuses années à Douai, la Faculté de Droit offre aux étudiants un parcours de formation juridique complet conduisant aux diplômes de Licence, Licence professionnelle et Master.

L'ensemble de ces diplômes permet à notre établissement de percevoir la taxe d'apprentissage, afin d'acheter du matériel pédagogique comme la mise en place d'un réseau informatique plus performant, de salles multimédias, de laboratoires de langues numériques, de rémunérer les intervenants du monde professionnel et d'assurer la promotion des filières.

La Faculté de Droit de Douai a formé plus de 20 000 étudiants dont certains sont devenus directeurs juridiques ou fiscaux de grands groupes, associés de cabinet d'avocats ou encore chefs d'entreprise.

Enfin, notre souci affiché de tisser des liens avec le monde socio-économique afin de favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants constituent des éléments pouvant vous conduire à nous faire bénéficier de tout ou partie de votre taxe d'apprentissage.

## NOS FORMATIONS

habilités à percevoir la taxe d'apprentissage

### LICENCES :

- Licence de Droit
- Licence professionnelle Activités juridiques : assistant juridique parcours Entreprises et cabinets d'affaires
- Licence droit, parcours sciences politiques

### MASTERS :

- Droit de l'entreprise parcours Banque-finance
- Droit de l'entreprise parcours Gestion juridique des risques
- Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Droit des collectivités territoriales parcours Gestionnaire des collectivités territoriales
- Justice, procès et procédures parcours Contentieux privé
- Justice, procès et procédures parcours Contentieux public



### COMMENT NOUS SOUTENIR EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Versez votre paiement à votre Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) avant le 29 février 2020.

En indiquant sur votre déclaration, dans la rubrique « reversement » :

Faculté de Droit Alexis de Tocqueville  
492 rue d'Escquerchin - 59500 DOUAI

# VOTRE CONTACT

**Aline BUTANOWICZ**

**03 27 94 50 74**

**[aline.butanowicz@univ-artois.fr](mailto:aline.butanowicz@univ-artois.fr)**